

<https://www.snetap-fsu.fr/Epreuve-E1-Expression-francaise-et-culture-socio-economique-du-BTSA-rencontre.html>



Épreuve E1 (Expression française et culture socio-économique) du BTSA : rencontre avec l'Inspection de l'Enseignement Agricole



Date de mise en ligne : mardi 13 février 2024

- Pédagogie - BTSA -

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

En octobre 2023 et après plusieurs sollicitations, notre secteur Pédagogie et Vie Scolaire a interpellé une nouvelle fois la Sous-Direction de l'Enseignement Supérieur de la [DGER](#) sur les difficultés qu'allait poser la nouvelle mouture de l'épreuve E1 du [BTSA](#) dès la session 2024, pour tous les BTSA rénovés ou non, en lui adressant notre pétition.

Sur la base de l'analyse de l'Inspection de l'Enseignement Agricole, la DGER nous a apporté des éléments de réponse mais qui ne nous ont pas apporté entière satisfaction. C'est la raison pour laquelle nous l'avons directement sollicitée pour une rencontre qui a eu lieu le jeudi 8 février 2024 avec une délégation de notre secteur.

À notre demande de moratoire et de remise à plat avant la mise en œuvre de la nouvelle épreuve en juin 2024 dans le cadre de notre pétition, nous n'avons jamais obtenu de réponse. L'organisation du webinaire du 17 mai 2023 avec l'ENSFEA et les inspecteurs-trices de Lettres, d'[ESC](#) et d'Économie et durant lequel les échanges n'ont pu se faire que par le clavardage, n'est pas suffisante. Les nombreuses questions posées par les collègues qui y ont participé attestent d'une très forte demande et sont parfois restées lettres mortes.

Nous avons bien insisté sur les inquiétudes des collègues quant à la complexification, par exemple pour des élèves issu-es de BAC PRO, que requiert cette nouvelle épreuve.

L'Inspection nous a répondu qu'elle les comprenait mais que son rôle est l'adaptation des référentiels, qu'elle agit sur commande mais ne s'autosaisit pas directement.

Elle a insisté sur la nécessité d'une nouvelle épreuve E1 et qu'il n'y a pas eu de volonté de complexifier cette épreuve, ni d'arrière-pensée vis-à-vis de la semestrialisation.

Nous ne nions pas le travail de l'Inspection : élaboration d'un sujet zéro avec correction, Foire Aux Questions publiée sur Chlorofil, réalisation d'une grille d'évaluation avec descripteurs de niveau.

Notre délégation a également souligné la complexité d'une évaluation globale qui va rendre beaucoup plus longue la notation des copies. Elle a mis en avant que la présence obligatoire d'un-e enseignant-e d'économie dans les jurys, n'était jusque-là, pas forcément respectée.

L'Inspection a attesté qu'il faut se réapproprier l'évaluation et qu'il y a forcément un temps d'adaptation. Pour elle, l'approche capacitaire n'est plus nouvelle.

Pour répondre à l'inquiétude du terrain et le moratoire ne semblant plus possible à ce stade de l'année, nous avons demandé une vraie normalisation de cette épreuve avec la publication d'une note de cadrage complète, précise et détaillant la FAQ, la mise en place rapide d'une formation en présentiel par l'ENSFEA, la publication d'un deuxième sujet zéro et qu'un vrai bilan complet soit réalisé à l'issue des ateliers de corrections de la session de juin 2024.

En conclusion, à notre ultime question, que dire aux collègues inquiet-es, l'Inspection a rétorqué : « on a confiance en eux-elles, ils vont faire du mieux qu'ils-elles peuvent ... ».